

NOTE D'INFORMATION N°2

PLAN DE FORMATION 2022/2023

**Circonscription
de
THONVILLE 1**

@ mél :
[ce.ia57-ien-
thionville@ac-nancy-
metz.fr](mailto:ce.ia57-ien-thionville@ac-nancy-metz.fr)



Inspection de l'Éducation
Nationale
Circonscription de Thionville 1
3 allée de la Terrasse
57100 – THIONVILLE

☎ 03.82.88.64.02

☎ 03.82.83.17.28



*Cette note d'information est
à émarger obligatoirement par
tous les enseignants
de l'école, remplaçants
compris ;
elle est à conserver
en archives accessibles
à la consultation.*

Note reçue à l'école le :

NOM	Prénom	Date	Émargement

LE CADRE

Le décret n°2017-444 du 29 mars 2017 relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants du premier degré stipule, dans son article 3, que les 108 heures annuelles sont réparties de la manière suivante :

- 36 heures consacrées aux activités pédagogiques complémentaires,
- 48 heures consacrées à des travaux en équipes pédagogiques, aux relations avec les parents, à l'élaboration et au suivi des PPS,
- 6 heures de participation aux conseils d'école,
- 18 heures consacrées à l'animation pédagogique et à des actions de formation continue (formation en présentiel et formation à distance).

La présence aux animations pédagogiques est obligatoire, au prorata de la quotité de service.

Si un enseignant n'est pas présent à une animation, il devra, de sa propre initiative, régulariser son absence.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION AUX ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES 2022-2023

Le plan de formation se trouve en **Annexe**.

Les inscriptions au(x) parcours de formation se feront par le biais d'un **formulaire d'inscription en ligne** dont le lien est le suivant :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeNRTTQRMt-XWiC37wlUfKyG6P9E50q8FDUYmzRjghWYONYRA/viewform?usp=sf_link

Ce formulaire sera à compléter **du 30 août au 05 septembre 2022** (8 heures).

À l'issue des inscriptions, un **tableau récapitulatif** sera envoyé aux écoles avec, en rouge, les parcours de formation auxquels chacun devra participer en fonction de sa quotité de travail.

Des fiches de liaison seront envoyées en complément dès que possible.